



*Pyrénées-Atlantiques*

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 11 septembre 2015 à 20 heures à la Mairie sous la présidence de Monsieur Fabien MINVIELLE, Maire.

**Présents** : Claudine PELLET, Philippe SOUBIELLE-CLOS, Jean-Pierre SARRABERE, Patrice MAZQUIARAN, Francis BERGERET, Anne VIDAL-GIRAUD, Gérard SCHNEIDER

**Absents excusés** : Monica FERNANDES, Nicolas LE BORGNE

**Procurations** : Monica FERNANDES à Jean-Pierre SARRABERE, Nicolas LE BORGNE à Anne VIDAL-GIRAUD

*Monsieur le Maire donne la parole à Madame Caroline VINCENDEAU.*

*Madame Caroline VINCENDEAU annonce à l'assemblée de sa décision de démissionner du conseil municipal.*

*Le Maire a pris acte de sa démission le lundi 7 septembre 2015. Il la remercie pour son investissement au sein du conseil municipal. L'ensemble du conseil municipal respecte sa décision.*

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1/ Délibération autorisant le maire à signer l'avenant au contrat d'assurance**

Le maire informe que la société MMA, assureur de la commune, a envoyé un avenant au contrat d'assurance suite au déménagement de la mairie. Il donne lecture du document. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant au contrat d'assurance.

#### **2/ Délibération rapport annuel de l'exercice 2014 du Président du SMEAVO sur le prix et la qualité du service de l'eau potable hors la commune d'IBOS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport annuel de l'exercice 2014 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable hors la commune d'IBOS du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Vallée de l'Ousse.

#### **3/ Délibération rapport annuel de l'exercice 2014 du Président du SMEAVO sur le prix et la qualité du service de l'assainissement hors la commune d'IBOS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport annuel de l'exercice 2014 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement hors la commune d'IBOS du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Vallée de l'Ousse.

#### **4/ Délibération rapport annuel de l'exercice 2014 du Président du SMEAVO sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour la commune d'IBOS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport annuel de l'exercice 2014 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour la commune d'IBOS du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Vallée de l'Ousse.

#### **5/ Délibération subvention au Centre Communal d'Action Sociale**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser la somme de 2 370 euros au Centre Communal d'Action Sociale.

Cette somme permettra de financer le repas des aînés, prévu le 11 octobre 2015 ainsi que l'opération « Per Lous Maynats » (participation financière aux enfants pour des activités sportives, culturelles ou ludiques).



**6/ Délibération motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour et 2 abstentions, décide de soutenir la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

**7/ Plan d'aménagement lotissement Arriou de Prat**

Une réunion de travail est programmée le mercredi 30 septembre 2015, sont conviés Madame Tardieu, Madame Soubigou du cabinet CETRA, Monsieur Grazide, Monsieur Fraud de l'Office 64 ainsi que les adjoints.

L'étude géotechnique préalable a été réalisée par le cabinet Alioss. L'étude de gestion des eaux pluviales est en cours de finition.

**8/ Compte rendu de la réunion pour les contrats territoriaux**

Le maire donne compte rendu de la réunion à la mairie de Soumoulou avec Monsieur Thierry CARRERE Conseiller Départemental en charge des contrats de territoire et Madame Marie-Pierre CABANNE, Conseillère Départementale, le 2 septembre 2015 concernant les contrats territoriaux. Pour la commune de Livron, le projet du cimetière est retenu. La date de clôture des contrats de territoire est fixée au 30 septembre 2017.

**9/ Travaux voirie 2015**

L'entreprise LAPEDAGNE devrait intervenir fin du mois pour réaliser les travaux de voirie.

L'entreprise CAMBORDE est chargée du fauchage chemin des côtes de Capbat et Capsus ainsi que le chemin pour accéder au terrain d'aéromodélisme, devis d'un montant TTC de 2 400 euros.

Reçu devis pour nettoyer le site à gravats : 600 euros. Monsieur Philippe Soubielle-Clos informe que 28 ruches ont été déposées sur ce lieu jusqu'à fin avril 2016.

**10/ Eclairage public « ballons fluorescents »**

Le maire informe que conformément à la réglementation européenne, les lampes d'éclairage public à vapeur de mercure dites « ballons fluorescents » ne sont dorénavant plus commercialisées. Il convient de remplacer à court terme ces lampes (9 sont recensées sur la commune). Le SDEPA propose d'accompagner les communes dans ce projet et à les aider financièrement à hauteur de 50 %. Ces travaux sont estimés par le SDEPA à 4 500 euros hors taxes, la participation du SDEPA à 2 250 euros.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce programme de travaux.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Jérémy Bengué, employé communal, est en arrêt de maladie jusqu'au 21 septembre 2015 – Félicitations au nouveau papa, Jérémy a une petite fille au mois de juillet - Le maire tient à remercier les membres du conseil municipal pour les travaux d'entretien des espaces verts de la commune durant l'absence de Jérémy Bengué
- Les riverains des cours d'eaux sont tenus d'entretenir leur berge
- Artigamen : des relevés topographiques seront réalisés d'ici la fin de l'année par Monsieur Grazide, géomètre – Travaux de nettoyage à prévoir
- Fusion des communautés de communes : la loi NOTRe impose aux communautés de communes de fusionner si leur territoire est inférieur à 15 000 habitants. Le nombre d'habitants sur le territoire de la Communauté de Communes Ousse Gabas est de 12 300.
- ZAC de la CCOG
- Ad'Ap : élaboration des fiches ERP (école, mairie, salle Vincent Mazou, église) et IOP (cimetière) avant envoi à l'Agence Publique de Gestion Locale
- OSNI : crédits déconcentrés pour le territoire – les crédits affectés pour la commune de Livron s'élèvent à 6 200 euros
- Salle Vincent Mazou : avis favorable de la commission de sécurité. Le maire souligne le travail mené par Monsieur Jean-Pierre Fourcade durant son mandat qui a conduit à cet avis favorable

- Le Maire tient à remercier Henri Doumengès et Jérémy Bengué pour le travail accompli du nettoyage des atterrissements dans l'Ousse
- Invitation au meeting organisé par le CAAP 64 à Livron, terrain de l'aéromodélisme, le 4 octobre 2015 (Fabien Minvielle, Claudine Pellet, Gérard Schneider et Francis Bergeret participeront à cette manifestation)
- Demande de l'association Les Peaux d'Ousse pour le prêt de la salle Vincent Mazou afin d'organiser un vide-grenier le 15 novembre 2015 : avis favorable
- Invitation le 20 septembre 2015 à la cérémonie commémorative du bicentenaire de la reddition d'Huningue : Gérard Schneider et Claudine Pellet participeront à cette manifestation
- Rencontre prévue avec le Comité des Fêtes le lundi 14 septembre 2015
- Questionnaire à compléter pour le SMEAVO (dossier confié à Claudine Pellet et Anne Vidal-Giraud)
- Dossier cartographie des cours d'eaux confié à Jean-Pierre Sarrabère
- Site à gravats : le conseil demande une rencontre avec Monsieur Jean-Pierre Barrère, Président de la CCOG et Monsieur Daniel Velez, Vice-Président de la CCOG, en charge de l'environnement
- Mail à adresser au SMEAVO pour le compteur d'eau installé chemin Sentourens et le problème de la bouche d'égout au 26 route du Pic du Midi
- Mail à Monsieur Mouraa pour la porte au 1<sup>er</sup> étage et du rez-de-chaussée
- Prochaine réunion du conseil municipal fixée au lundi 5 octobre 2015 à 20 h

*Séance levée à 23h05*

LIVRON,  
Le 14 septembre 2015

